

États financiers annuels

31 août 2011

États financiers annuels

pour l'exercice clos le 31 août 2011

État du portefeuille de placements Au 31 août 2011

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Valeur actuelle (en milliers de dollars)	% de l'actif net
ACTIONS CANADIENNES				
Énergie				
Canadian Natural Resources Ltd.	60 445	2 429	2 231	
Suncor Énergie Inc.	40 158	1 712	1 226	
		4 141	3 457	1,2 %
Matériaux				
Société aurifère Barrick	53 120	2 196	2 580	
Goldcorp Inc.	18 235	753	927	
Kinross Gold Corp.	43 850	667	742	
NovaGold Resources Inc.	296 801	2 990	2 987	
Silver Wheaton Corp.	27 310	814	1 060	
		7 420	8 296	3,0 %
TOTAL DES ACTIONS CANADIENNES	11 561	11 753	4,2 %	

ACTIONS AMÉRICAINES

Consommation discrétionnaire

Abercrombie & Fitch Co., catégorie A	1 400	94	87	
Amazon.com Inc.	4 300	722	906	
Apollo Group Inc., catégorie A	1 400	55	64	
AutoNation Inc.	3 500	92	138	
AutoZone Inc.	1 700	389	511	
Barnes & Noble Inc.	25 640	568	335	
Big Lots Inc.	2 200	85	73	
Cablevision Systems Corp., catégorie A	11 100	370	196	
CarMax Inc.	1 900	63	52	
CBS Corp., catégorie B	8 600	194	211	
Chipotle Mexican Grill Inc., catégorie A	100	25	31	
Coach Inc.	2 500	132	137	
Comcast Corp., catégorie A	56 675	1 337	1 193	
Darden Restaurants Inc.	2 300	100	108	
DeVry Inc.	3 200	160	138	
DIRECTV, catégorie A	61 135	2 554	2 631	
Discovery Communications Inc., série A	600	21	25	
Family Dollar Stores Inc.	18 425	655	962	
Ford Motor Co.	23 000	232	250	
Fortune Brands Inc.	3 700	211	207	
GameStop Corp., catégorie A	3 400	72	80	
Gap Inc. (The)	43 340	941	701	
Goodyear Tire & Rubber Co. (The)	5 200	70	63	
H&R Block Inc.	9 300	149	137	
Harley-Davidson Inc.	1 200	44	45	
Harte-Hanks Inc.	50 000	556	388	
Hasbro Inc.	2 600	116	99	
Home Depot Inc.	69 100	1 905	2 255	
HSN Inc.	14 700	414	462	
J.C. Penney Co. Inc.	14 590	373	380	
Las Vegas Sands Corp.	35 370	972	1 612	
Lennar Corp., catégorie A	65 980	1 205	949	
Limited Brands Inc.	9 900	210	366	
Lowe's Cos. Inc.	1 200	31	23	
Macy's Inc.	700	19	18	
McDonald's Corp.	36 880	2 377	3 263	
McGraw-Hill Companies, Inc.	9 900	359	408	
Meredith Corp.	21 700	653	548	
MGM Resorts International	87 000	1 436	943	
News Corp., catégorie A	4 900	61	83	
Nike Inc., catégorie B	600	42	51	
Nordstrom Inc.	45 000	1 846	2 001	
Omnicom Group Inc.	1 900	88	75	
O'Reilly Automotive Inc.	300	17	19	
PetSmart Inc.	21 225	489	876	
Priceline.com Inc.	1 300	421	683	
Pulte Homes Inc.	13 100	68	61	
Ralph Lauren Corp.	16 700	1 085	2 238	
Ross Stores Inc.	1 500	100	112	
Starbucks Corp.	24 100	736	911	
Tiffany & Co.	3 200	212	225	

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Valeur actuelle (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Time Warner Cable Inc.	8 343	467	535	
Time Warner Inc.	81 166	2 371	2 515	
TJX Cos. Inc.	21 000	918	1 122	
V.F. Corp.	200	21	23	
Viacom Inc., catégorie B	5 400	166	255	
Walt Disney Co. (The)	3 500	100	117	
Washington Post Co., catégorie B	400	165	139	
Wyndham Worldwide Corp.	600	20	19	
Wynn Resorts Ltd.	6 005	497	909	
Yum! Brands Inc.	10 700	527	569	
		30 378	34 533	12,4 %

Biens de consommation de base

Altria Group Inc.	23 700	575	630	
Archer-Daniels-Midland Co.	34 630	1 200	965	
Brown-Forman Corp., catégorie B	2 300	144	161	
Clorox Co.	300	20	20	
Coca-Cola Co. (The)	53 530	3 008	3 690	
Coca-Cola Enterprises Inc.	15 800	391	427	
Colgate-Palmolive Co.	1 900	148	167	
ConAgra Foods Inc.	1 600	38	38	
Costco Wholesale Corp.	1 900	139	146	
CVS Caremark Corp.	2 100	75	74	
Dean Foods Co.	9 600	111	81	
Dole Food Co. Inc.	105 520	1 128	1 163	
Dr. Pepper Snapple Group Inc.	9 400	320	354	
Estée Lauder Cos. Inc., catégorie A	7 400	481	707	
Flowers Foods Inc.	23 287	412	434	
General Mills Inc.	21 200	776	786	
H.J. Heinz Co.	46 200	2 160	2 379	
Hershey Co. (The)	43 400	1 836	2 490	
Hormel Foods Corp.	7 100	174	192	
J.M. Smucker Co. (The)	7 300	475	515	
Kellogg Co.	9 400	493	499	
Kimberly-Clark Corp.	5 800	372	392	
Kraft Foods Inc., catégorie A	11 000	343	377	
Krispy Kreme Doughnuts Inc., bons de souscription, 2012/03/02	1 166	—	1	
Kroger Co. (The)	6 100	141	141	
Lancaster Colony Corp.	8 275	446	491	
Lorillard Inc.	1 600	157	174	
McCormick & Co. Inc.	3 500	143	164	
Mead Johnson Nutrition Co., catégorie A	3 700	188	258	
Pepsico Inc.	400	27	25	
Philip Morris International Inc.	10 400	519	706	
Procter & Gamble Co.	13 672	882	852	
Reynolds American Inc.	20 600	605	757	
Ruddick Corp.	14 125	384	565	
Safeway Inc.	67 000	1 620	1 202	
Sanderson Farms Inc.	11 625	463	446	
Sara Lee Corp.	37 200	549	656	
Sysco Corp.	800	23	22	
Tyson Foods Inc., catégorie A	6 900	113	118	
Walgreen Co.	16 300	616	561	
Wal-Mart Stores Inc.	35 790	2 084	1 862	
Whole Foods Market Inc.	1 100	48	71	
		23 827	25 759	9,3 %

Énergie

Alpha Natural Resources Inc.	2 665	139	86	
Anadarko Petroleum Corp.	2 100	131	151	
Apache Corp.	700	82	71	
ATP Oil & Gas Corp.	94 925	1 575	1 250	
Baker Hughes Inc.	3 222	211	193	
Bristow Group Inc.	17 500	622	753	
Cabot Oil & Gas Corp.	2 400	121	178	
Chesapeake Energy Corp.	47 410	1 538	1 504	
Chevron Corp.	6 172	564	597	
ConocoPhillips	3 007	192	200	

Fonds d'actions américaines Frontières

Titre	Coût moyen			% de l'actif net	Titre	Coût moyen			% de l'actif net
	Nombre d'actions	(en milliers de dollars)	Valeur actuelle (en milliers de dollars)			Nombre d'actions	(en milliers de dollars)	Valeur actuelle (en milliers de dollars)	
CONSOL Energy Inc.	5 300	258	237		NYSE Euronext	6 000	208	160	
Continental Resources Inc.	30 600	1 248	1 671		People's United Financial Inc.	2 100	23	24	
Denbury Resources Inc.	2 200	36	34		PICO Holdings Inc.	13 100	455	301	
Devon Energy Corp.	13 260	1 114	880		Plum Creek Timber Co. Inc.	600	25	22	
Dresser-Rand Group Inc.	11 550	352	480		PNC Financial Services Group Inc.	3 600	196	177	
El Paso Corp.	12 100	187	227		Principal Financial Group Inc.	4 000	130	99	
EOG Resources Inc.	200	21	18		Progressive Corp. (The)	8 100	168	152	
EQT Corp.	2 300	99	135		Prologis Inc.	758	25	20	
Exxon Mobil Corp.	58 275	4 011	4 219		Protective Life Corp.	24 700	357	459	
FMC Technologies Inc.	3 200	127	139		Prudential Financial Inc.	800	49	39	
Halliburton Co.	2 400	95	104		Public Storage Inc.	2 600	256	315	
Helmerich & Payne Inc.	2 900	175	162		Regions Financial Corp.	19 400	136	86	
Hess Corp.	69 278	4 197	4 023		Simon Property Group Inc.	661	56	76	
Marathon Oil Corp.	8 800	379	232		SLM Corp.	2 100	26	28	
Marathon Petroleum Corp.	8 900	335	323		SunTrust Banks Inc.	4 200	118	82	
McMoRan Exploration Co.	64 685	749	814		T. Rowe Price Group Inc.	3 300	208	173	
Murphy Oil Corp.	1 900	136	100		Tejon Ranch Co.	40 565	1 344	1 077	
National-Oilwell Varco Inc.	11 500	794	743		Torchmark Corp.	3 900	138	146	
Noble Energy Inc.	16 615	1 329	1 435		Travelers Cos. Inc. (The)	3 100	162	153	
NRG Energy Inc.	2 900	63	66		U.S. Bancorp	8 400	209	191	
Occidental Petroleum Corp.	400	39	34		Unum Group	3 900	97	90	
Pioneer Natural Resources Co.	4 700	275	359		Ventas Inc.	6 000	291	314	
QEP Resources Inc.	39 500	1 407	1 360		Vornado Realty Trust	400	35	34	
Range Resources Corp.	300	14	19		W.R. Berkley Corp.	34 150	908	1 032	
Rowan Cos. Inc.	1 000	35	35		Wells Fargo & Co.	15 431	377	394	
Schlumberger Ltd.	4 658	297	356		Weyerhaeuser Co.	13 451	306	237	
Southwestern Energy Co.	1 500	55	56		Zions Bancorp	109 600	2 071	1 869	
Spectra Energy Corp.	1 100	27	28						
Sunoco Inc.	3 500	127	131				34 995	30 980	11,1 %
Tesoro Corp.	4 700	108	111						
Valero Energy Corp.	4 700	127	104						
Williams Cos. Inc.	22 000	611	581						
		24 002	24 199	8,7 %					
Services financiers					Soins de santé				
Allstate Corp. (The)	3 200	96	82		Abbott Laboratories	43 600	2 178	2 239	
American Express Co.	4 500	173	219		Aetna Inc.	2 000	86	78	
Ameriprise Financial Inc.	12 200	573	545		Agilent Technologies Inc.	9 500	358	343	
Aon Corp.	7 000	354	320		Allergan Inc.	1 300	92	104	
Apartment Investment & Management Co., catégorie A	5 600	123	145		AmerisourceBergen Corp.	18 100	532	701	
Arthur J. Gallagher & Co.	38 750	969	1 069		Amgen Inc.	400	22	22	
Assurant Inc.	2 900	110	100		Baxter International Inc.	39 300	2 383	2 152	
Avalonbay Communities Inc.	2 000	207	267		Becton, Dickinson & Co.	900	67	72	
Bank of America Corp.	354 300	4 300	2 837		Biogen Idec Inc.	1 400	78	129	
Bank of New York Mellon Corp. (The)	4 020	120	81		Bio-Rad Laboratories Inc., catégorie A	5 800	544	570	
BB&T Corp.	4 200	99	92		Boston Scientific Corp.	8 600	58	57	
BlackRock Inc., catégorie A	600	114	97		Bristol-Myers Squibb Co.	9 800	253	285	
Boston Properties Inc.	800	67	82		C.R. Bard Inc.	2 300	195	214	
Capital One Financial Corp.	6 500	282	293		Cardinal Health Inc.	19 000	694	791	
CB Richard Ellis Group Inc., catégorie A	7 600	146	113		CareFusion Corp.	4 900	124	123	
Charles Schwab Corp. (The)	151 300	2 590	1 828		Celgene Corp.	300	17	17	
Chubb Corp. (The)	2 100	121	127		Cephalon Inc.	1 000	77	79	
Cincinnati Financial Corp.	3 100	99	85		Cerner Corp.	2 600	147	168	
CIT Group Inc.	16 070	749	543		CIGNA Corp.	39 400	1 652	1 802	
Citigroup Inc.	24 303	1 017	738		Covance Inc.	13 800	785	670	
Comerica Inc.	6 600	233	165		Coventry Health Care Inc.	9 700	296	312	
Cullen/Frost Bankers Inc.	8 400	485	419		DaVita Inc.	700	54	50	
Discover Financial Services	5 800	108	143		Dentsply International Inc.	1 400	50	48	
East West Bancorp Inc.	50 700	700	827		Edwards Lifesciences Corp.	1 800	143	133	
Equity Residential	5 300	245	317		Eli Lilly and Co.	49 700	2 017	1 823	
Federated Investors Inc., catégorie B	13 475	343	234		Express Scripts Inc., catégorie A	1 800	76	83	
Fifth Third Bancorp	14 300	164	148		Forest Laboratories Inc., catégorie A	700	23	23	
First Horizon National Corp.	13 800	112	95		Gilead Sciences Inc.	1 100	44	43	
Franklin Resources Inc.	6 500	739	762		Hospira Inc.	41 000	1 831	1 854	
Goldman Sachs Group Inc. (The)	2 100	357	239		Human Genome Sciences Inc.	35 270	934	444	
HCP Inc.	600	22	22		Humana Inc.	7 300	370	554	
Health Care REIT Inc.	1 100	55	55		Intuitive Surgical Inc.	600	174	224	
Huntington Bancshares Inc.	18 600	97	91		Johnson & Johnson	10 610	722	683	
iShares Silver Trust	59 870	1 975	2 370		Laboratory Corp. of America Holdings	1 400	116	114	
JPMorgan Chase & Co.	61 531	2 648	2 261		Life Technologies Corp.	2 900	163	119	
KeyCorp	19 100	156	124		McKesson Corp.	6 600	446	516	
Leucadia National Corp.	17 700	524	513		Medco Health Solutions Inc.	300	14	16	
Lincoln National Corp.	1 500	39	30		Medtronic Inc.	28 855	1 071	989	
Loews Corp.	2 600	101	96		Merck & Co. Inc.	49 876	1 734	1 616	
M&T Bank Corp.	29 200	1 907	2 172		Mylan Inc.	9 000	158	183	
Marsh & McLennan Cos. Inc.	4 200	123	122		Opko Health Inc.	180 102	670	733	
MetLife Inc.	2 100	84	69		Patterson Cos. Inc.	40 575	1 019	1 161	
Moody's Corp.	9 200	305	277		Pfizer Inc.	9 157	188	170	
Morgan Stanley	4 200	112	72		Quest Diagnostics Inc.	1 900	104	93	
NASDAQ OMX Group Inc. (The)	1 100	28	26		St. Jude Medical Inc.	3 500	166	156	
Northern Trust Corp.	51 000	2 650	1 918		Stryker Corp.	12 400	680	592	
					Thermo Fisher Scientific Inc.	600	30	32	
					UnitedHealth Group Inc.	5 900	221	274	
					Varian Medical Systems Inc.	7 600	448	423	
					VCA Antech Inc.	16 650	369	302	
					Waters Corp.	600	56	47	
					Watson Pharmaceuticals Inc.	2 700	146	177	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds d'actions américaines Frontières

Titre	Coût moyen		Valeur actuelle		Titre	Coût moyen		Valeur actuelle	
	Nombre d'actions	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)	% de l'actif net		Nombre d'actions	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)	% de l'actif net
Wellpoint Inc.	3 900	261	242		Compuware Corp.	7 200	79	60	
West Pharmaceutical Services Inc.	11 525	477	452		Dell Inc.	1 500	21	22	
Zimmer Holdings Inc.	5 100	289	284		eBay Inc.	178 190	4 858	5 383	
		25 902	25 581	9,2 %	Electronic Arts Inc.	3 000	71	66	
Industrie					EMC Corp.	114 300	1 835	2 529	
3M Co.	4 000	316	325		Fidelity National Information Services Inc.	9 700	270	267	
Alliant Techsystems Inc.	10 200	876	634		Fiserv Inc.	1 000	59	55	
Avery Dennison Corp.	12 250	406	349		Flir Systems Inc.	900	30	23	
Boeing Co. (The)	67 460	4 065	4 411		Google Inc., catégorie A	3 000	1 677	1 588	
C.H. Robinson Worldwide Inc.	5 000	374	345		Harris Corp.	2 400	114	95	
Carlisle Cos. Inc.	18 900	544	724		IBM Corp.	52 920	6 737	8 908	
Caterpillar Inc.	26 615	2 009	2 369		Intel Corp.	79 640	1 739	1 569	
Cintas Corp.	20 900	560	654		Intuit Inc.	56 000	1 932	2 704	
CSX Corp.	8 200	197	176		Jack Henry & Associates Inc.	24 075	591	688	
Cummins Inc.	400	35	36		JDS Uniphase Corp.	400	7	5	
Danaher Corp.	1 200	63	54		Juniper Networks Inc.	1 700	63	35	
Deere & Co.	56 620	3 143	4 478		KLA Tencor Corp.	800	33	29	
Dun & Bradstreet Corp. (The)	11 075	849	724		LSI Logic Corp.	4 800	33	32	
Eaton Corp.	14 600	638	614		MasterCard Inc., catégorie A	200	46	64	
Emerson Electric Co.	26 240	1 398	1 196		Microchip Technology Inc.	900	31	29	
Equifax Inc.	2 800	88	89		Microsoft Corp.	22 700	686	591	
Expeditors International of Washington Inc.	1 000	50	45		Molex Inc.	2 000	48	43	
Fastenal Co.	9 400	248	308		Motorola Mobility Holding Inc.	987	27	36	
FedEx Corp.	2 800	263	216		Motorola Solutions Inc.	4 557	287	188	
Fluor Corp.	14 940	841	888		National Semiconductor Corp.	3 900	94	95	
General Dynamics Corp.	2 300	164	144		NetApp Inc.	3 600	144	133	
General Electric Co.	16 100	484	257		Novellus Systems Inc.	27 976	958	766	
Goodrich Corp.	4 100	250	358		NVIDIA Corp.	12 800	225	167	
Honeywell International Inc.	3 500	197	164		Oracle Corp.	91 349	2 282	2 510	
Huntington Ingalls Industries Inc., rachetable	25 000	918	732		Paychex Inc.	5 300	165	140	
Illinois Tool Works Inc.	1 100	59	50		Qualcomm Inc.	41 600	2 120	2 093	
Iron Mountain Inc.	4 700	148	150		SAIC Inc.	59 265	1 050	870	
ITT Industries Inc.	300	17	14		Salesforce.com Inc.	1 000	84	126	
J.B. Hunt Transport Services Inc.	15 475	554	608		ScanSource Inc.	19 500	555	591	
Kennametal Inc.	16 400	625	592		SunPower Corp., catégorie A	99 530	1 696	1 371	
Kirby Corp.	8 700	325	468		TeleTech Holdings Inc.	17 800	310	309	
L-3 Communications Holdings Inc.	1 300	101	86		Teradata Corp.	2 400	105	123	
Lockheed Martin Corp.	1 400	109	102		Teradyne Inc.	3 100	55	37	
Mine Safety Appliances Co.	9 100	252	275		Texas Instruments Inc.	96 100	2 554	2 466	
Molex Inc., catégorie A	40 100	686	725		Total System Service Inc.	2 300	42	41	
Norfolk Southern Corp.	1 000	68	66		VeriSign Inc.	1 100	37	34	
Northrop Grumman Corp.	44 600	2 465	2 384		Visa Inc.	700	56	60	
Pall Corp.	3 700	197	185		Western Union Co.	2 800	56	45	
Parker Hannifin Corp.	3 100	248	223		Xilinx Inc.	1 500	44	46	
Pitney Bowes Inc.	400	10	8		Yahoo! Inc.	2 600	39	35	
Precision Castparts Corp.	2 800	372	449				42 113	46 854	16,9 %
R.R. Donnelley & Sons Co.	3 000	57	45		Matériaux				
Raytheon Co.	1 900	92	80		Air Products and Chemicals Inc.	1 100	100	88	
Rockwell Automation Inc.	7 000	327	439		Alcoa Inc.	20 200	279	253	
Rockwell Collins Inc.	7 600	415	375		AptarGroup Inc.	16 200	615	800	
Roper Industries Inc.	1 500	109	113		Ball Corp.	8 200	277	288	
Snap-On Inc.	1 900	111	98		Bemis Co. Inc.	18 800	550	571	
SPX Corp.	36 950	2 147	2 060		CF Industries Holdings Inc.	200	25	36	
Stanley Black & Decker Inc.	9 865	640	598		Coeur d'Alene Mines Corp.	51 160	1 160	1 426	
Stericycle Inc.	3 100	236	266		Dow Chemical Co. (The)	67 000	1 997	1 864	
Union Pacific Corp.	900	54	81		E.I. du Pont de Nemours & Co.	9 100	373	430	
United Continental Holdings Inc.	38 205	921	695		Eagle Materials Inc.	22 850	661	440	
United Parcel Service Inc., catégorie B	1 300	90	86		Eastman Chemical Co.	5 200	472	421	
United Stationers Inc.	16 000	339	494		Freeport-McMoRan Copper & Gold Inc., catégorie B	53 520	2 719	2 467	
United Technologies Corp.	3 500	242	255		International Flavors and Fragrances Inc.	3 500	165	199	
W.W. Grainger Inc.	800	71	121		MeadWestvaco Corp.	3 900	123	105	
Waste Management Inc.	3 600	133	116		Monsanto Co.	200	13	13	
Woodward Governor Co.	10 425	302	331		Mosaic Co. (The)	23 425	1 551	1 630	
		31 498	32 928	11,9 %	Newmont Mining Corp. Holding Co.	54 895	2 547	3 361	
Technologies de l'information					PPG Industries Inc.	5 400	404	405	
Adobe Systems Inc.	1 400	46	35		Praxair Inc.	9 800	938	944	
Akamai Technologies Inc.	30 955	1 005	665		Sherwin-Williams Co.	2 400	186	178	
Altera Corp.	3 400	84	121		Sigma-Aldrich Corp.	8 375	483	528	
Analog Devices Inc.	600	22	19		SPDR Gold Trust	9 475	934	1 647	
AOL Inc.	68 333	1 655	1 043		Valspar Corp. (The)	20 325	579	641	
Apple Inc.	12 900	2 395	4 859				17 151	18 735	6,7 %
Applied Materials Inc.	4 500	67	50		Services de télécommunications				
Arrow Electronics Inc.	33 850	890	1 033		American Tower Corp., catégorie A	14 600	754	769	
Autodesk Inc.	1 500	56	41		AT&T Inc.	6 700	218	187	
Automatic Data Processing Inc.	3 500	169	171		CenturyTel Inc.	18 436	739	652	
BMC Software Inc.	800	37	32		Frontier Communications Corp.	2 080	19	15	
Broadridge Financial Solutions Inc.	32 300	717	659		Iridium Communications Inc.	98 489	1 018	712	
CA Inc.	800	20	16		MetroPCS Communications Inc.	6 900	85	75	
Citrix Systems Inc.	300	23	18		Sprint Nextel Corp.	55 500	250	203	
Cognizant Technology Solutions Corp., catégorie A	16 500	982	1 025		Verizon Communications Inc.	5 200	188	184	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds d'actions américaines Frontières

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Valeur actuelle (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Windstream Corp.	20 100	271	249	
		3 542	3 046	1,1 %
Services publics				
AES Corp. (The)	3 500	43	37	
Ameren Corp.	1 100	29	33	
American Electric Power Co. Inc.	4 600	162	174	
CenterPoint Energy Inc.	19 200	283	376	
CMS Energy Corp.	16 000	293	308	
Consolidated Edison Inc.	2 600	123	143	
Constellation Energy Group Inc.	4 200	148	158	
Dominion Resources Inc.	3 200	139	153	
DTE Energy Co.	2 600	123	129	
Duke Energy Corp.	10 000	177	185	
Edison International	800	27	29	
Exelon Corp.	600	25	25	
FirstEnergy Corp.	4 067	145	176	
NextEra Energy Inc.	36 500	2 428	2 025	
Nicor Inc.	1 800	88	98	
NiSource Inc.	18 600	314	389	
Northeast Utilities	6 000	175	204	
Oneok Inc.	9 200	501	639	
Pepco Holdings Inc.	13 200	233	252	
PG&E Corp.	900	44	37	
Pinnacle West Capital Corp.	4 800	185	208	
PPL Corp.	1 300	33	37	
Progress Energy Inc.	7 000	311	334	
Questar Corp.	70 000	1 930	1 284	
Southern Co. (The)	6 600	249	267	
Teco Energy Inc.	8 600	149	154	
Wisconsin Energy Corp.	4 500	129	139	
Xcel Energy Inc.	14 500	346	350	
		8 832	8 343	3,0 %
TOTAL DES ACTIONS AMÉRICAINES		242 240	250 958	90,3 %
ACTIONS INTERNATIONALES				
Bermudes				
Golar LNG Ltd.	20 235	609	653	
Marvell Technology Group Ltd.	85 605	1 300	1 101	
Nabors Industries Ltd.	7 800	172	141	
		2 081	1 895	0,7 %
Irlande				
Accenture PLC, catégorie A	4 200	250	220	
Covidien PLC	4 000	205	204	
Ingersoll-Rand PLC	4 100	176	134	
XL Group PLC	1 100	24	22	
		655	580	0,2 %
Pays-Bas				
Unilever NV	58 000	1 660	1 930	
		1 660	1 930	0,7 %
Espagne				
Banco Santander Central Hispano SA, CAAÉ	215 261	2 870	1 953	
		2 870	1 953	0,7 %
Suisse				
ACE Ltd.	3 400	203	215	
Noble Corp.	1 000	37	33	
Tyco International Ltd.	3 200	129	130	
Weatherford International Ltd.	74 000	1 673	1 239	
		2 042	1 617	0,6 %
Royaume-Uni				
Diageo PLC, CAAÉ	26 800	1 808	2 103	
Vodafone Group PLC, CAAÉ	74 000	1 668	1 908	
		3 476	4 011	1,4 %
TOTAL DES ACTIONS INTERNATIONALES		12 784	11 986	94,6 %
TOTAL DES ACTIONS		266 585	274 697	98,8 %
Moins les coûts de transaction inclus dans le coût moyen		(179)		
TOTAL DES PLACEMENTS		266 406	274 697	98,8 %
Autres actifs, moins les passifs			3 196	1,2 %
TOTAL DE L'ACTIF NET			277 893	100,0 %

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Annexe à l'état du portefeuille de placements

Gestion du risque

Objectif de placement : Le Fonds d'actions américaines Frontières (*Fonds*) cherche à obtenir une appréciation du capital à long terme en investissant dans un portefeuille diversifié constitué principalement de titres de participation de sociétés établies surtout aux États-Unis.

Stratégies de placement : Le Fonds investit essentiellement dans des actions ordinaires, mais peut aussi acheter des titres qui sont convertibles en actions ordinaires. Au moment de prendre des décisions de placement, le Fonds peut s'appuyer sur différents modes de placement, comme des stratégies fondées sur la croissance et la valeur.

L'état du portefeuille de placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 août 2011 et regroupe les titres par type d'actif, par secteur, par région ou par position de change. Les principaux risques inhérents au Fonds sont analysés ci-après. À la note 2 afférente aux états financiers se trouvent des renseignements généraux sur la gestion des risques et une analyse détaillée des risques de crédit, de change, de taux d'intérêt, d'illiquidité et d'autres risques de prix/de marché.

Sommaire du portefeuille de placements au 31 août 2010

Le tableau qui suit présente les secteurs de placements dans lesquels avait investi le Fonds au 31 août 2010 et regroupe les titres par type d'actif, par secteur, par région ou par position de change :

Répartition du portefeuille	% de l'actif net
Actions canadiennes	
Énergie	1,5
Matériaux	2,8
Actions américaines	
Consommation discrétionnaire	10,4
Biens de consommation de base	10,4
Énergie	9,9
Services financiers	9,6
Soins de santé	9,6
Industrie	11,2
Technologies de l'information	16,8
Matériaux	6,3
Services de télécommunications	1,4
Services publics	3,6
Actions internationales	
Brésil	0,2
France	0,3
Irlande	0,0
Japon	0,5
Pays-Bas	0,7
Panama	0,0
Espagne	0,8
Suisse	0,5
Royaume-Uni	1,6
Autres actifs, moins les passifs	1,9
Total	100,0

Risque de crédit

Les notes de crédit représentent un regroupement des notes accordées par divers fournisseurs de services externes et sont sous réserve de changements qui peuvent être importants.

Voir l'état du portefeuille de placements pour connaître le risque de contrepartie découlant des contrats sur instruments dérivés hors cote, le cas échéant.

Aux 31 août 2011 et 2010, le Fonds ne détenait aucun placement important dans des titres de créance.

Risque de change

Les tableaux ci-après indiquent les devises dans lesquelles la pondération du Fonds était importante aux 31 août 2011 et 2010, compte tenu de la valeur marchande des instruments financiers du Fonds (y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie) et des montants en capital sous-jacents des contrats de change à terme, le cas échéant.

Au 31 août 2011

Devise (note 2j)	Risque de change total* (en milliers de dollars)	% de l'actif net
USD	277 025	99,7

*Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le montant nominal de référence des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 août 2010

Devise (note 2j)	Risque de change total* (en milliers de dollars)	% de l'actif net
USD	283 158	100,0

*Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le montant nominal de référence des contrats de change à terme, le cas échéant).

Le tableau ci-après indique dans quelle mesure l'actif net aux 31 août 2011 et 2010 aurait diminué ou augmenté si le dollar canadien s'était raffermi ou affaibli de 1 % par rapport à toutes les devises. Cette analyse suppose que toutes les autres variables sont demeurées inchangées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart peut être important.

	31 août 2011	31 août 2010
Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	2 779	2 832

Risque de taux d'intérêt

Aux 31 août 2011 et 2010, la majeure partie des actifs et des passifs financiers du Fonds ne portaient pas intérêt et étaient à court terme; ainsi, le Fonds n'était pas grandement exposé aux risques de fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Risque d'illiquidité

Le Fonds est exposé à des rachats en trésorerie quotidiens visant des parts rachetables. Aux 31 août 2011 et 2010, le Fonds conservait suffisamment de positions en trésorerie et en équivalents de trésorerie pour maintenir un niveau adéquat de liquidités.

Autres risques de prix/de marché

Le tableau ci-après montre quelle aurait été la variation de l'actif net si la valeur de l'indice ou des indices de référence du Fonds avait augmenté ou diminué de 1 % aux 31 août 2011 et 2010. Cette variation est estimée d'après la corrélation historique entre le rendement des parts de catégorie A du Fonds et celui de l'indice ou des indices de référence du Fonds, d'après 36 données mensuelles, selon leur disponibilité, reposant sur les rendements nets mensuels du Fonds. Cette analyse suppose que toutes les autres variables sont demeurées inchangées. La corrélation historique peut ne pas être représentative de la corrélation future et, par conséquent, l'incidence sur l'actif net pourrait être très différente.

Indice de référence	Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	
	31 août 2011	31 août 2010
Indice S&P 500	2 769	2 817

Juste valeur des instruments financiers

Les tableaux qui suivent présentent un sommaire des données utilisées aux 31 août 2011 et 2010 dans l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers du Fonds, comptabilisés à la juste valeur :

Au 31 août 2011

Classement	Niveau 1 (i) (en milliers de dollars)	Niveau 2 (ii) (en milliers de dollars)	Niveau 3 (iii) (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
	Actifs financiers			
Actions	274 697	—	—	274 697
Total des actifs financiers	274 697	—	—	274 697

(i) Prix cotés dans des marchés actifs pour des actifs identiques

(ii) Autres données observables importantes

(iii) Données non observables importantes

Fonds d'actions américaines Frontières

Au 31 août 2010

Classement	Niveau 1 (i) (en milliers de dollars)	Niveau 2 (ii) (en milliers de dollars)	Niveau 3 (iii) (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
Actifs financiers				
Actions	277 829	—	—	277 829
Total des actifs financiers	277 829	—	—	277 829

(i) Prix cotés dans des marchés actifs pour des actifs identiques

(ii) Autres données observables importantes

(iii) Données non observables importantes

Transfert d'actifs entre le niveau 1 et le niveau 2

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 découle du fait que ces titres ne sont plus négociés sur un marché actif.

Pour les périodes closes les 31 août 2011 et 2010, aucun transfert d'actifs ou de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 n'a eu lieu.

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 découle du fait que ces titres sont dorénavant négociés sur un marché actif.

Pour les périodes closes les 31 août 2011 et 2010, aucun transfert d'actifs ou de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 n'a eu lieu.

Rapprochement des variations des actifs et des passifs financiers — niveau 3

Le Fonds ne détenait pas de placements importants de niveau 3 au début, au cours ou à la fin d'aucune des périodes.

Fonds d'actions américaines Frontières

États de l'actif net (en milliers, sauf les montants par part)

Aux 31 août 2011 et 2010 (note 1)

	2011	2010
Actif		
Placements à la valeur actuelle [†] (notes 2 et 3)	274 697 \$	277 829 \$
Encaisse, y compris les avoirs en devises, à la valeur actuelle	2 135	5 722
Intérêts courus et dividendes à recevoir	441	569
Montant à recevoir à la vente de titres en portefeuille	1 151	2 318
Montant à recevoir à l'émission de parts	57	122
Gain de change latent sur les montants à recevoir et à payer	—	11
Total de l'actif	278 481	286 571
Passif		
Montant à payer à l'acquisition de titres en portefeuille	83	2 422
Montant à payer au rachat de parts	504	625
Frais de gestion à payer	—	269
Autres charges à payer	—	35
Perte de change latente sur les montants à recevoir et à payer	1	—
Total du passif	588	3 351
Total de l'actif net	277 893 \$	283 220 \$
Actif net par catégorie (note 10)		
Catégorie A	108 991 \$	123 566 \$
Catégorie C	1 786 \$	1 687 \$
Catégorie I	2 638 \$	1 929 \$
Catégorie O	164 478 \$	156 038 \$
Actif net par part ^{**} (notes 4 et 10)		
Catégorie A	5,96 \$	5,63 \$
Catégorie C	7,63 \$	7,15 \$
Catégorie I	8,11 \$	7,51 \$
Catégorie O	8,91 \$	8,18 \$

† Prêt de titres

Le Fonds avait des actifs qui faisaient l'objet d'opérations de prêt de titres en cours au 31 août 2011 :

	Valeur globale des titres prêtés (en milliers de dollars)	Valeur globale de la garantie donnée (en milliers de dollars)
	24 882	26 188

Type de garantie* (en milliers de dollars)

i	ii	iii	iv	v
—	26 188	—	—	—

*Les définitions se trouvent à la note 2g.

** Rapprochement de l'actif net par part (note 10)

	Actif net par part	Ajustement au titre de l'écart d'évaluation par part (ch. 3855-ICCA)	Valeur liquidative par part
Catégorie A	5,96 \$	0,01 \$	5,97 \$
Catégorie C	7,63 \$	0,01 \$	7,64 \$
Catégorie I	8,11 \$	— \$	8,11 \$
Catégorie O	8,91 \$	0,01 \$	8,92 \$

Organisation du Fonds (note 1)

Le Fonds a été créé le 19 novembre 1999 (date de création).

	Date de début des activités
Catégorie A	24 novembre 1999
Catégorie C	21 février 2006
Catégorie I	21 février 2006
Catégorie O	15 mars 2005

États des résultats (en milliers, sauf les montants par part)

Pour les périodes closes les 31 août 2011 et 2010 (note 1)

	2011	2010
Revenus		
Intérêts	10 \$	— \$
Dividendes	5 136	6 295
Prêt de titres	84	175
	5 230	6 470
Charges (notes 5 et 8)		
Frais de gestion [*]	3 125	3 423
Honoraires des auditeurs	7	19
Frais de garde	66	132
Honoraires versés au comité d'examen indépendant	2	2
Frais juridiques	4	4
Frais de réglementation	19	22
Charges liées à l'information des porteurs de parts	357	380
Autres charges	30	97
	3 610	4 079
Renonciation aux/prise en charge des charges par le gestionnaire	(71)	(218)
	3 539	3 861
Revenu net (perte nette) de placement	1 691	2 609
Gain (perte) réalisé(e) et latent(e) sur les placements		
Gain net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements	9 789	2 224
Gain net (perte nette) réalisé(e) de change (notes 2d et e)	(692)	(544)
Coûts de transaction ^{**}	(220)	(263)
Augmentation (diminution) de la plus-value (moins-value) latente des placements	12 147	3 079
Gain net (perte nette) sur les placements	21 024	4 496
Augmentation (diminution) de l'actif net liée à l'exploitation	22 715 \$	7 105 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net liée à l'exploitation par catégorie		
Catégorie A	8 405 \$	1 909 \$
Catégorie C	110 \$	33 \$
Catégorie I	110 \$	44 \$
Catégorie O	14 090 \$	5 119 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net liée à l'exploitation par part		
Catégorie A	0,43 \$	0,08 \$
Catégorie C	0,51 \$	0,13 \$
Catégorie I	0,47 \$	0,18 \$
Catégorie O	0,76 \$	0,29 \$

* Montant maximal des frais de gestion (note 5)

Catégorie A	2,25 %
Catégorie C	1,75 %
Catégorie I	0,75 %
Catégorie O	0,00 %

** Commissions de courtage et honoraires (notes 7 et 8)

	2011	2010
Commissions de courtage et autres honoraires (en milliers de dollars)		
Total payé	216	260
Versés à Marchés mondiaux CIBC inc.	—	—
Versés à CIBC World Markets Corp.	—	—
Rabais de courtage (en milliers de dollars)		
Total payé	47	3
Versés à Marchés mondiaux CIBC inc. et à CIBC World Markets Corp.	—	—

Frais d'administration et autres charges d'exploitation du Fonds (note 8)

	2011	2010
(en milliers de dollars)	260	248

Fournisseur de services (note 8)

Les montants versés par le Fonds (incluant toutes les taxes applicables) à la Compagnie Trust CIBC Mellon au titre des frais de garde, et à Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (STM CIBC) au titre des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille (déduction faite des charges prises en charge) pour les périodes closes les 31 août 2011 et 2010 sont les suivants :

	2011	2010
(en milliers de dollars)	83	154

États de l'évolution de l'actif net (en milliers)

Pour les périodes closes les 31 août 2011 et 2010 (note 1)

	Parts de catégorie A		Parts de catégorie C		Parts de catégorie I		Parts de catégorie O	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
Augmentation (diminution) de l'actif net liée à l'exploitation	8 405 \$	1 909 \$	110 \$	33 \$	110 \$	44 \$	14 090 \$	5 119 \$
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts[†]								
Remboursement de capital	—	—	—	—	(4)	(3)	—	—
	—	—	—	—	(4)	(3)	—	—
Variations découlant des opérations liées aux porteurs de parts								
Montant reçu à l'émission de parts	8 006	10 994	582	88	1 585	573	16 494	26 580
Montant reçu au réinvestissement des distributions	—	—	—	—	4	3	—	—
Montant payé au rachat de parts	(30 986)	(46 155)	(593)	(340)	(986)	(291)	(22 144)	(12 830)
	(22 980)	(35 161)	(11)	(252)	603	285	(5 650)	13 750
Augmentation (diminution) de l'actif net pour la période	(14 575)	(33 252)	99	(219)	709	326	8 440	18 869
Actif net au début de la période	123 566	156 818	1 687	1 906	1 929	1 603	156 038	137 169
Actif net à la fin de la période	108 991 \$	123 566 \$	1 786 \$	1 687 \$	2 638 \$	1 929 \$	164 478 \$	156 038 \$
Parts émises et en circulation (note 4) Aux 31 août 2011 et 2010								
Solde au début de la période	21 933	28 054	236	270	257	219	19 069	17 355
Parts émises contre espèces	1 288	1 912	72	13	182	76	1 774	3 243
	23 221	29 966	308	283	439	295	20 843	20 598
Parts rachetées	(4 946)	(8 033)	(74)	(47)	(114)	(38)	(2 384)	(1 529)
Solde à la fin de la période	18 275	21 933	234	236	325	257	18 459	19 069

* Pertes en capital et pertes autres qu'en capital (note 6)

En décembre 2010, le Fonds disposait des pertes en capital et des pertes autres qu'en capital suivantes (en milliers de dollars) pouvant être reportées en avant aux fins de l'impôt :

Total des pertes en capital	Total des pertes autres qu'en capital	Expiration des pertes autres qu'en capital :			
		2011	2012 à 2014	2015 à 2019	2020 à 2030
135 257	2 324	—	—	1 267	1 057

Notes afférentes aux états financiers

31 août 2011 et 2010

1. Fonds Frontières — Organisation des fonds et périodes de présentation de l'information financière

Les Fonds Frontières comprennent le Fonds canadien de revenu à court terme Frontières, le Fonds canadien de titres à revenu fixe Frontières, le Fonds canadien de revenu mensuel Frontières, le Fonds d'actions canadiennes Frontières, le Fonds d'actions américaines Frontières, le Fonds d'actions américaines neutre en devises Frontières, le Fonds d'actions internationales Frontières, le Fonds d'actions de marchés émergents Frontières et le Fonds d'obligations mondiales Frontières.

Chacun des Fonds Frontières (individuellement un *Fonds* et collectivement les *Fonds*) est une fiducie de fonds communs de placement constituée en vertu des lois de l'Ontario et régie aux termes d'une déclaration de fiducie (*déclaration de fiducie*).

Les Fonds sont gérés par Gestion d'actifs CIBC inc. (*gestionnaire*). Le gestionnaire est également le fiduciaire, l'agent chargé de la tenue des registres et l'agent de transfert des Fonds.

Chaque Fonds peut émettre un nombre illimité de catégories de parts et un nombre illimité de parts de chaque catégorie. Chaque Fonds offre des parts des catégories A, C, I et O, sauf le Fonds canadien de revenu à court terme Frontières qui n'offre que des parts de catégorie A et le Fonds d'actions américaines neutre en devises Frontières qui n'offre que des parts de catégorie O. À l'avenir, l'offre de toute catégorie d'un Fonds peut être révisée ou des catégories additionnelles peuvent être offertes.

Chaque catégorie de parts peut exiger des frais de gestion différents. Les charges d'exploitation peuvent être communes ou propres à une catégorie. Les charges propres à une catégorie sont réparties par catégorie. Par conséquent, une valeur liquidative par part distincte est calculée pour chaque catégorie de parts.

Les parts de catégorie A sont offertes seulement aux investisseurs qui participent au programme Frontières. Ce programme investit dans divers Fonds qui forment un Portefeuille Frontières. Les parts de catégorie A sont offertes sans frais d'acquisition. Les investisseurs ne paient pas de commission à l'achat de parts de catégorie A, ni de frais au moment de faire racheter leurs parts de catégorie A. Ils pourraient avoir à payer des frais d'opération à court terme, le cas échéant.

Les parts de catégorie C sont offertes à tous les investisseurs sans frais d'acquisition. Les investisseurs ne paient pas de commission à l'achat de parts de catégorie C, et n'ont pas non plus à verser des frais de rachat s'ils remettent leurs parts de catégorie C. Ils pourraient avoir à payer des frais d'opération à court terme, le cas échéant.

Les parts de catégorie I sont offertes aux investisseurs qui participent à des programmes qui n'exigent pas le paiement de frais d'acquisition des parts par les investisseurs, ni de frais de service ou de commissions de suivi aux courtiers. Pour ces investisseurs, le gestionnaire facture séparément les frais de placement habituels et exige des frais de gestion réduits. Parmi les investisseurs potentiels, notons les clients des conseillers en valeurs rémunérés à l'acte, les clients ayant des comptes intégrés parrainés par des courtiers et ceux qui paient des honoraires annuels à leur courtier plutôt que des frais d'acquisition découlant des opérations pour lesquelles le courtier ne reçoit pas de frais de service ni de commissions de suivi de la part du gestionnaire.

Les parts de catégorie O ne sont offertes qu'à certains investisseurs qui ont été approuvés par le gestionnaire, avec lequel ils ont conclu une convention relative à un compte de parts de catégorie O ou dont le courtier ou le gestionnaire discrétionnaire offre des comptes gérés distinctement ou des programmes semblables et a conclu une convention relative à un compte de parts de catégorie O avec le gestionnaire. Ces investisseurs, habituellement des sociétés de services financiers, dont le gestionnaire, se servent des parts de catégorie O des Fonds pour faciliter l'offre d'autres produits aux investisseurs. Aucuns frais de gestion ni aucune charge d'exploitation ne sont imputés aux Fonds à l'égard des parts de catégorie O détenues; plutôt, le gestionnaire facture des frais de gestion convenus directement aux porteurs de catégorie O, ou aux courtiers ou gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts, selon les directives de ces derniers.

La date à laquelle chaque Fonds a été créé aux termes d'une déclaration de fiducie (*date de création*) et la date à laquelle les parts de chaque catégorie de chaque Fonds ont été vendues au public pour la première fois (*date de début des activités*) sont indiquées à la note intitulée *Organisation du Fonds* des états de l'actif net.

L'état du portefeuille de placements de chaque Fonds est présenté au 31 août 2011, tandis que les états de l'actif net sont présentés aux 31 août 2011 et 2010 et les états des résultats et de l'évolution de l'actif net sont établis pour les exercices clos les 31 août 2011 et 2010, sauf pour les Fonds ou les catégories créés au cours de l'une ou l'autre de ces périodes, auquel cas l'information présentée couvre la période qui s'étend de la date de création ou de la date de début des activités jusqu'au 31 août 2011 ou 2010.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Les présents états financiers, préparés selon les principes comptables généralement reconnus (*PCGA*) du Canada, comprennent des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif, du passif, des revenus et des charges au cours des périodes considérées. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

a) Gestion des risques

L'approche globale des Fonds en ce qui concerne la gestion des risques repose sur des lignes directrices officielles qui régissent l'ampleur de l'exposition à divers types de risques, y compris la diversification au sein des catégories d'actifs et les limites quant à l'exposition aux placements et aux contreparties. En outre, des instruments financiers dérivés peuvent servir à gérer l'exposition à certains risques. Le gestionnaire dispose également de divers contrôles internes pour surveiller les activités de placement des Fonds, notamment la surveillance de la conformité à l'objectif et aux stratégies de placement, aux directives internes et à la réglementation sur les valeurs mobilières. Se reporter à l'Annexe à l'état du portefeuille de placements de chaque Fonds pour connaître les informations précises à fournir concernant les risques.

Juste valeur des instruments financiers à l'aide de techniques d'évaluation

Le processus d'évaluation de placements pour lesquels il n'existe pas de cours du marché est inévitablement fondé sur des incertitudes inhérentes, et les valeurs qui en résultent peuvent différer des valeurs qui auraient été utilisées si un marché actif avait existé pour ces placements. L'évaluation de ces titres peut se fonder sur diverses techniques d'évaluation pouvant inclure des modèles mathématiques, des modèles d'évaluation comparable, des modèles d'évaluation fondamentale ou d'autres techniques reflétant le contexte commercial ou le marché propre du titre. Si possible, les modèles s'appuient sur des données de marché observables. Toutefois, dans certains cas, la juste valeur de certains placements se fonde sur des hypothèses qui ne sont peut-être pas étayées par des données observables. L'établissement de la juste valeur d'un titre sans aucune donnée de marché observable nécessite l'exercice du jugement. Une modification à l'une ou l'autre des hypothèses pourrait avoir une incidence sur la juste valeur présentée des actifs financiers et des passifs financiers. Dans le cas des Fonds qui détiennent des placements de niveau 3, un rapprochement des soldes d'ouverture aux soldes de clôture est inclus dans l'Annexe à l'état du portefeuille de placements. De plus, l'incidence de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnables pour l'évaluation de placements de niveau 3 est présentée.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier, comme un titre à revenu fixe ou un contrat dérivé, ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a conclu avec le Fonds. La valeur des titres à revenu fixe et des dérivés présentés à l'état du portefeuille de placements tient compte de la solvabilité de l'émetteur et correspond donc au risque maximal de crédit auquel les Fonds sont exposés.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un placement fluctue en raison des variations des taux de change. Cela vient du fait que les Fonds peuvent investir dans des titres libellés ou négociés dans des monnaies autres que la monnaie de présentation du Fonds.

Risque de taux d'intérêt

Le prix d'un titre à revenu fixe augmente généralement lorsque les taux d'intérêt diminuent, et baisse lorsque les taux d'intérêt augmentent. C'est ce qu'on appelle le risque de taux d'intérêt. Les prix des titres à revenu fixe à long terme fluctuent généralement plus en réaction à des variations des taux d'intérêt que les prix des titres à court terme. Compte tenu de la nature des titres à revenu fixe à court terme assortis d'une durée jusqu'à l'échéance de moins de un an, ces placements ne sont habituellement pas exposés à un risque important que leur valeur fluctue en réponse aux changements des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Risque d'illiquidité

Les Fonds sont exposés aux rachats au comptant quotidiens de parts rachetables. De façon générale, les Fonds conservent suffisamment de positions en trésorerie et en équivalents de trésorerie pour maintenir une liquidité appropriée. Toutefois le risque d'illiquidité comprend également la capacité d'acheter un actif au comptant facilement et à un prix équitable. Certains titres ne sont pas liquides en raison de restrictions juridiques sur leur revente, la nature du placement ou simplement un manque d'acheteurs intéressés pour un titre donné ou un type de titre. Certains titres peuvent devenir moins liquides en raison de fluctuations dans la conjoncture des marchés, comme des variations des taux d'intérêt ou la volatilité des marchés, qui pourraient empêcher un Fonds de vendre des titres rapidement ou à un prix équitable. La difficulté à vendre des titres pourrait entraîner une perte ou une diminution du rendement pour le Fonds.

Autres risques de prix/de marché

Les autres risques de prix/de marché sont les risques que la valeur des placements fluctue en raison des variations de la conjoncture de marché. Plusieurs facteurs peuvent influencer sur les tendances du marché, comme l'évolution de la conjoncture économique, les variations de taux d'intérêt, les changements politiques et les catastrophes. Tous les placements sont exposés à d'autres risques de prix/de marché.

Notes afférentes aux états financiers

b) Opérations de placement, constatation des revenus et constatation des gains (pertes) réalisé(e)s et latent(e)s

- i) Chaque achat ou vente d'un actif d'un portefeuille par un Fonds doit être pris en compte dans l'actif net dès que le calcul de l'actif net est effectué pour la première fois après la date à laquelle l'opération lie le Fonds.
- ii) Les intérêts créditeurs sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.
- iii) Le revenu de dividende est constaté à la date ex-dividende.
- iv) Les titres cotés en Bourse sont comptabilisés à la valeur actuelle, établie par le cours acheteur de clôture.
- v) Les gains et pertes réalisés sur les placements et la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés en fonction du coût moyen des placements correspondants, moins les coûts de transaction.
- vi) Les autres revenus représentent la somme de tous les revenus autres que ceux qui sont classés séparément dans les états des résultats.

c) Titres en portefeuille

Le coût des titres du Fonds est établi de la façon suivante. Les titres sont acquis et vendus à un cours négocié pour établir la valeur de la position négociée. La valeur totale acquise représente le coût total du titre pour le Fonds. Lorsque des unités additionnelles de ce titre sont acquises, le coût de ces unités additionnelles est ajouté au coût total du titre. Lorsque des unités d'un titre sont vendues, le coût proportionnel des unités du titre vendu est déduit du coût total du titre. Si le titre fait l'objet d'un remboursement de capital, ce dernier est déduit du coût total du titre. Cette méthode de suivi du coût du titre est connue sous l'appellation « méthode du coût moyen » et le coût total actuel d'un titre est désigné par l'expression prix de base rajusté ou « PBR » du titre. Les coûts de transaction engagés au moment des opérations sur portefeuille sont exclus du coût moyen des placements et sont constatés immédiatement en résultat net et présentés à titre d'élément distinct des charges dans les états financiers.

L'écart entre la valeur actuelle des titres et leur coût moyen, moins les coûts de transaction, représente la plus-value (moins-value) latente de la valeur des placements du portefeuille. La variation de la plus-value (moins-value) latente des placements pour la période visée est incluse dans les états des résultats.

Dans l'état du portefeuille de placements, les placements à court terme sont présentés à leur juste valeur. Les intérêts courus pour les obligations sont présentés distinctement dans les états de l'actif net.

d) Conversion des devises

La valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens aux taux courants en vigueur à chaque date d'évaluation.

Les achats et les ventes de placements, ainsi que les revenus et les charges, sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations en question. Les gains ou les pertes de change sur les placements et sur les opérations donnant lieu à un revenu sont inscrits dans les états des résultats respectivement à titre de gain réalisé net (perte réalisée nette) de change et à titre de revenu.

e) Contrats de change à terme

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture ou autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

La variation de la valeur des contrats de change à terme est comprise dans le gain latent (la perte latente) sur les contrats de change à terme dans les états de l'actif net et constatée au poste Augmentation (diminution) de la plus-value (moins-value) latente des placements au cours de la période considérée dans les états des résultats.

Le gain ou la perte découlant de l'écart entre la valeur du contrat de change à terme initial et la valeur de ce contrat à la clôture ou à la livraison est réalisé et comptabilisé dans les états des résultats à titre de gain net (perte nette) réalisé(e) de change pour les Fonds qui utilisent les contrats de change à terme aux fins de couverture ou à titre de revenu (perte) découlant des contrats de change à terme pour les Fonds qui n'utilisent pas ces contrats aux fins de couverture.

f) Contrats à terme standardisés

Les dépôts de garantie auprès des courtiers relativement aux contrats à terme standardisés sont inclus dans le montant de garantie dans les états de l'actif net. Toute variation du montant de garantie est réglée quotidiennement et incluse dans les montants à recevoir à la vente de titres en portefeuille ou dans les montants à payer à l'acquisition de titres en portefeuille dans les états de l'actif net.

L'écart entre la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation et la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation précédente est constaté à titre de revenu (perte) découlant des contrats à terme standardisés dans les états des résultats.

g) Prêt de titres

Les Fonds peuvent prêter des titres en portefeuille afin de dégager des revenus supplémentaires qui sont présentés dans les états des résultats. Les actifs prêtés d'un Fonds ne peuvent dépasser 50 % de la valeur actuelle de l'actif de ce Fonds (compte non tenu du bien affecté en garantie des titres prêtés). Selon les exigences du *Règlement 81-102 sur les organismes de placement collectif*, la garantie minimale permise est de 102 % de la valeur actuelle des titres prêtés. Une garantie peut se composer de ce qui suit :

- i) Trésorerie.
- ii) Un titre de créance qui est émis, ou garanti pleinement et sans condition quant au capital et à l'intérêt, par a) le gouvernement du Canada ou le gouvernement d'une province ou d'un territoire du Canada; b) le gouvernement des États-Unis d'Amérique ou celui de l'un de ses États; c) le gouvernement d'un autre État souverain ou un organisme supranational autorisé pourvu que, dans chaque cas, les titres de créance aient une note de crédit approuvée; ou d) une institution financière canadienne, ou une institution financière qui n'est pas constituée et organisée selon la loi canadienne ou la loi d'une province ou d'un territoire du Canada, si, dans un cas comme dans l'autre, les titres de créance de cet émetteur ou de ce garant, qui sont notés comme dette à court terme par une agence de notation agréée, ont une note de crédit approuvée.
- iii) Des lettres de crédit irrévocables émises par une institution financière canadienne, pour autant que ces titres de créance notés comme dette à court terme par une agence de notation agréée aient une note de crédit approuvée.
- iv) Les titres qui sont immédiatement convertibles en titres du même émetteur, de la même catégorie ou du même type et dont l'échéance est identique à celle des titres prêtés.
- v) Le papier commercial dont l'échéance est de 365 jours ou moins, dont la note de crédit est approuvée et qui a été émis par une société autre que le gouvernement ou un organisme supranational autorisé.

La valeur marchande des titres prêtés est établie à la clôture d'une date d'évaluation, et toute garantie additionnelle exigée est livrée aux Fonds le jour ouvrable suivant. Les titres prêtés continuent d'être inclus dans l'état du portefeuille de placements et figurent dans la valeur totale dans les états de l'actif net des placements à la valeur actuelle. Le cas échéant, les opérations de prêt de titres d'un Fonds sont présentées dans la note intitulée *Prêt de titres* des états de l'actif net.

h) Fonds à catégories multiples

Chaque Fonds peut émettre un nombre illimité de catégories de parts. Les gains ou les pertes en capital réalisés ou latents, le revenu et les charges communes (autres que les charges d'exploitation et les frais de gestion propres à une catégorie) du Fonds sont attribués aux porteurs de parts à chaque date d'évaluation proportionnellement à la valeur liquidative respective de la journée précédente, laquelle tient compte des opérations effectuées par le porteur de parts dans la journée, pour chaque catégorie à la date de l'attribution. Toutes les charges d'exploitation et tous les frais de gestion propres à une catégorie n'ont pas besoin d'être attribués. Toutes les charges d'exploitation propres à une catégorie sont prises en charge par le gestionnaire et recouvrées auprès des Fonds.

i) Autres actifs et passifs

Les autres actifs et passifs sont inscrits au coût, qui se rapproche de leur valeur actuelle.

Notes afférentes aux états financiers

j) Légende des abréviations

Voici la liste des abréviations (conversion de devises et autres) qui peuvent être utilisées dans les états du portefeuille de placements :

Abréviation des devises

ARS – Peso argentin	JPY – Yen japonais
AUD – Dollar australien	KRW – Won sud-coréen
BRL – Real brésilien	LBP – Livre libanaise
CAD – Dollar canadien	MXN – Peso mexicain
CHF – Franc suisse	MYR – Ringgit malais
CLP – Peso chilien	NOK – Couronne norvégienne
CNY – Renminbi chinois	NZD – Dollar néo-zélandais
COP – Peso colombien	PHP – Peso philippin
CZK – Couronne tchèque	PLN – Zloty polonais
DKK – Couronne danoise	RUB – Rouble russe
EUR – Euro	SEK – Couronne suédoise
GBP – Livre sterling	SGD – Dollar de Singapour
HKD – Dollar de Hong Kong	THB – Baht thaïlandais
HUF – Forint hongrois	TRY – Nouvelle lire de Turquie
IDR – Rupiah indonésien	TWD – Dollar de Taïwan
ILS – Nouveau shekel israélien	USD – Dollar américain
INR – Roupie indienne	ZAR – Rand sud-africain

Autres abréviations

CAAÉ – Certificat américain d'actions étrangères	iUnits – Parts indicielles
CDA – Certificats de dépôt autrichien	LEPOS – Options de vente à bas prix d'exercice
OVC – Obligation à valeur conditionnelle internationale	MSCI – Morgan Stanley Capital International
ETF – Fonds coté	OPALS – Titres indiciels adossés à un panier d'actions
CIAÉ – Certificat international d'actions étrangères	PERLES – Rendement lié à des titres participatifs
IPN – Billet de participation internationale	FPI – Fiducie de placement immobilier
iShares – Actions indicielles	CSAÉ – Certificat suédois d'actions étrangères

k) Normes internationales d'information financière

En janvier 2011, le Conseil des normes comptables (CNC) du Canada a modifié l'introduction à la partie I du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) — Comptabilité* pour permettre aux sociétés de placement, qui comprennent les fonds d'investissement, de procéder à l'adoption initiale des Normes internationales d'information financière (IFRS) au plus tard pour les états financiers des périodes intermédiaires et annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013. Les sociétés de placement qui choisissent de reporter l'adoption initiale peuvent continuer d'appliquer les PCGR du Canada existants jusqu'au basculement vers les IFRS.

Le Fonds reporte l'adoption initiale et adoptera les IFRS à compter du 1^{er} septembre 2013. Au 31 août 2011, le gestionnaire a élaboré un plan de conversion en vue de respecter cette date.

L'incidence qualitative possible du passage aux IFRS devrait s'étendre, jusqu'à nouvel ordre, à la présentation des états des flux de trésorerie, à commencer par les états financiers de 2014 et les états comparatifs de 2013. D'autres changements viendront s'ajouter aux états de l'actif net en ce qui a trait à la présentation de l'avoir des porteurs de parts, en plus de la possibilité de consolider les placements lorsqu'un fonds détient une participation majoritaire dans un autre fonds. D'autres informations dans les notes, au besoin, seront ajoutées en vue de respecter les nouveaux changements et de se conformer aux exigences accrues en matière d'informations à fournir.

La communication de l'incidence quantitative, le cas échéant, se fera dans les états financiers de 2013. Selon l'interprétation actuelle du gestionnaire des différences entre les PCGR du Canada et les IFRS, le gestionnaire ne prévoit pas que le passage aux IFRS aura une incidence sur l'actif net ni sur l'actif net par part.

3. Évaluation des placements

La date d'évaluation d'un Fonds correspond à une journée ouvrable au siège social du gestionnaire (*date d'évaluation*). Le fiduciaire peut, à son gré, fixer d'autres dates d'évaluation. La valeur des placements ou des actifs d'un Fonds est calculée comme suit :

a) Trésorerie et autres actifs

La trésorerie, les débiteurs, les dividendes à recevoir, les distributions à recevoir et les intérêts courus sont évalués à la valeur actuelle ou à leur coût comptabilisé, plus ou moins toute opération de change entre la constatation de l'actif par le Fonds et la date d'évaluation actuelle, qui se rapproche de la valeur actuelle.

Les placements à court terme (instruments du marché monétaire) sont évalués à la juste valeur.

b) Obligations, débentures et autres titres de créance

Les obligations, débentures et autres titres de créance sont évalués à la valeur actuelle d'après le cours acheteur fourni par un fournisseur reconnu à la clôture des opérations à une date d'évaluation donnée.

c) Titres cotés en Bourse, titres non cotés en Bourse et juste valeur des titres étrangers

Les titres cotés ou négociés en Bourse sont évalués à la valeur actuelle du cours acheteur de clôture ou, s'il n'y a pas de cours acheteur de clôture, et dans le cas de titres négociés sur un marché hors cote, à la valeur actuelle telle qu'elle est déterminée par le gestionnaire, s'il y a lieu, comme base d'évaluation. Dans un tel cas, une juste valeur est établie par le gestionnaire pour déterminer la valeur actuelle. Si des titres sont intercotés ou négociés sur plus d'une Bourse ou d'un marché, le gestionnaire a recours au marché principal ou à la Bourse principale pour déterminer la valeur actuelle de ces titres.

La valeur actuelle des parts de chaque fonds commun de placement dans lequel un Fonds investit est établie au moyen de la valeur liquidative la plus récente déterminée par le fiduciaire ou le gestionnaire du fonds commun de placement à la date d'évaluation.

Les titres non cotés en Bourse sont évalués à la valeur actuelle d'après le cours acheteur tel qu'il est fixé par un courtier reconnu. Cependant, si le gestionnaire estime que le cours acheteur ne reflète pas la valeur actuelle, il peut décider d'un prix qui reflète plus précisément la juste valeur de ces titres.

L'évaluation à la juste valeur est conçue pour éviter les cours périmés et pour fournir une valeur actuelle plus exacte, et elle peut servir de dissuasion contre les opérations à court terme ou excessives nuisibles effectuées dans les Fonds. Lorsque des titres cotés ou négociés en Bourse ou sur un marché qui ferme avant les marchés ou les Bourses d'Amérique du Nord ou d'Amérique du Sud sont évalués par le gestionnaire à leur juste valeur marchande, plutôt qu'à leurs prix cotés ou publiés, les prix des titres utilisés pour calculer l'actif net ou la valeur liquidative du Fonds peuvent différer des prix cotés ou publiés de ces titres.

d) Instruments dérivés

Les positions longues sur options, les titres assimilables à des titres de créance et les bons de souscription inscrits sont évalués à la valeur actuelle du cours acheteur de clôture telle qu'elle est établie sur leur Bourse principale ou par un courtier reconnu pour ces titres. La note de crédit de chaque contrepartie (attribuée par Standard & Poor's, division de The McGraw-Hill Companies, Inc.) est égale ou supérieure à la note de crédit minimale approuvée.

Les contrats à terme standardisés, les contrats à terme de gré à gré et les swaps sont évalués à la valeur actuelle selon le gain ou la perte qui résulterait à la date d'évaluation, si la position des contrats à terme standardisés, des contrats à terme de gré à gré ou des swaps était liquidée.

La garantie payée ou déposée à l'égard de contrats à terme standardisés et de contrats à terme de gré à gré est inscrite comme créance, et une garantie constituée d'actifs autres que des espèces est désignée comme affectée à titre de sûreté.

Les autres instruments dérivés et les garanties sont évalués à la valeur actuelle d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur valeur actuelle.

Notes afférentes aux états financiers

e) Titres de négociation restreinte

Les titres de négociation restreinte acquis par un Fonds sont évalués à la valeur actuelle d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur valeur actuelle.

f) Autres titres

Tous les autres placements des Fonds sont évalués à la valeur actuelle conformément aux lois des autorités canadiennes en valeurs mobilières, le cas échéant.

La valeur d'un titre ou d'un autre bien d'un Fonds pour lequel aucun cours n'est disponible ou pour lequel le cours ne reflète pas adéquatement la valeur actuelle est établie par le gestionnaire par une évaluation des titres à leur valeur actuelle. Dans de tels cas, la valeur actuelle est établie au moyen de techniques d'évaluation à la juste valeur qui permettent d'établir plus précisément leur juste valeur telle qu'elle a été déterminée par le gestionnaire.

4. Parts émises et en circulation

Chaque Fonds a un nombre illimité de catégories de parts et peut émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie. Les parts en circulation représentent le capital des Fonds. Chaque part est sans valeur nominale, et la valeur de chaque part correspond à la valeur liquidative qui sera déterminée. Le règlement du coût des parts émises est effectué en vertu de la réglementation sur les valeurs mobilières applicables au moment de l'émission. Les distributions effectuées par les Fonds, et réinvesties par les porteurs de parts en parts additionnelles, sont également considérées comme du capital émis par les Fonds.

Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part du Fonds. Le droit de faire racheter des parts d'un Fonds peut être suspendu sur approbation des autorités canadiennes en valeurs mobilières ou lorsque la négociation normale est suspendue à une Bourse de valeurs ou d'options ou à un marché à terme au Canada ou à l'étranger auquel sont négociés les titres ou les instruments dérivés qui constituent plus de 50 % de la valeur ou de l'exposition sous-jacente du total de l'actif du Fonds, à l'exclusion du passif du Fonds, et lorsque ces titres ou ces instruments dérivés ne sont pas négociés à une autre Bourse qui représente une option raisonnablement pratique pour le Fonds. Les Fonds ne sont pas soumis, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant leur capital.

Le capital reçu par un Fonds est utilisé dans le cadre du mandat de placement du Fonds. Cela peut inclure, pour tous les Fonds, la capacité d'avoir les liquidités nécessaires pour répondre aux besoins de rachat de parts à la demande des porteurs de parts.

La variation des parts émises et en circulation pour les périodes closes les 31 août 2011 et 2010 est présentée dans les états de l'évolution de l'actif net.

5. Frais de gestion et charges d'exploitation

Les frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative des Fonds, et calculés quotidiennement. Les frais de gestion sont payés au gestionnaire en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Le maximum des frais de gestion exprimé en pourcentage de la valeur liquidative moyenne pour chaque catégorie de parts du Fonds est présenté dans la note intitulée *Montant maximal des frais de gestion* des états des résultats. Pour les parts de catégorie O, les frais de gestion sont négociés ou payés par les porteurs de parts ou selon leurs instructions, ou encore par les courtiers et les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts, conformément à leurs instructions.

En plus d'être responsables des frais de gestion, les Fonds doivent acquitter toutes les charges liées à leur exploitation et à la conduite de leurs activités, ce qui peut comprendre les intérêts, les coûts d'exploitation et d'administration (autres que les frais de publicité et de promotion, qui incombent au gestionnaire), les frais de courtage, les commissions, les différentiels, les frais de réglementation, les honoraires versés aux membres du comité d'examen indépendant, les impôts et les taxes, les honoraires d'audit et les frais juridiques de même que les charges, les frais de garde, les coûts de services aux investisseurs et les coûts liés à la présentation de rapports aux porteurs de parts, de prospectus et d'autres rapports. Le gestionnaire paie toutes ces charges d'exploitation propres à une catégorie et les recouvre auprès des Fonds. Les Fonds ne versent pas d'honoraires au fiduciaire.

Le gestionnaire peut recouvrer d'un Fonds un montant inférieur aux charges d'exploitation réelles propres à une catégorie qu'il paie, et ainsi prendre en charge des charges propres à une catégorie. Le gestionnaire peut également imputer à un Fonds un montant inférieur aux frais de gestion maximaux, présentés à la note *Montant maximal des frais de gestion* des états des résultats, et ainsi renoncer aux frais de gestion.

Le gestionnaire peut, en tout temps et à sa seule discrétion, cesser de prendre en charge des charges propres à une catégorie ou cesser de renoncer aux frais de gestion. Les charges d'exploitation propres à une catégorie prises en charge par le gestionnaire ou les frais de gestion auxquels il a renoncé sont présentés dans les états des résultats.

Dans certains cas, le gestionnaire peut imputer des frais de gestion à un Fonds qui sont inférieurs aux frais de gestion qu'il a le droit d'exiger de certains investisseurs dans un Fonds. Cet écart est payé par le Fonds aux investisseurs concernés à titre de distribution de parts additionnelles (*distributions des frais de gestion*) du Fonds.

Les distributions des frais de gestion sont négociables entre le gestionnaire et l'investisseur et dépendent principalement de l'importance du placement de l'investisseur dans le Fonds. Les distributions des frais de gestion payées aux investisseurs admissibles n'ont pas d'incidence négative sur le Fonds ou sur tout autre investisseur du Fonds. Le gestionnaire peut augmenter ou diminuer le montant des distributions à certains investisseurs de temps à autre.

6. Impôts sur les bénéfices

Les Fonds (sauf le Fonds d'actions américaines neutre en devises Frontières) sont des fiducies de fonds communs de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La tranche de leur revenu net et des gains en capital nets réalisés distribuée aux porteurs de parts n'est pas assujettie à l'impôt sur les bénéfices. De plus, l'impôt sur les bénéfices payable sur les gains en capital nets réalisés non distribués peut être recouvré par tous les Fonds (sauf le Fonds d'actions américaines neutre en devises Frontières) suivant une formule établie selon les rachats. Une partie suffisante du revenu net et des gains en capital nets réalisés des Fonds a été ou est distribuée aux porteurs de parts de sorte qu'aucun impôt n'est payable par les Fonds et, par conséquent, aucune provision pour impôt sur les bénéfices n'a été constituée dans les états financiers. À l'occasion, un Fonds peut verser des distributions qui dépassent le revenu net et les gains en capital nets qu'il a réalisés. Cette distribution excédentaire est désignée à titre de remboursement du capital et est non imposable entre les mains des porteurs de parts. Cependant, un remboursement de capital réduit le coût moyen des parts des porteurs de parts aux fins fiscales.

Les pertes autres qu'en capital découlant des années d'imposition antérieures à 2004 peuvent être reportées en avant pendant sept ans et déduites du bénéfice imposable futur. Les pertes autres qu'en capital survenues en 2004 et 2005 peuvent être reportées en avant pendant dix ans. Les pertes autres qu'en capital survenues en 2006 et par la suite peuvent être reportées en avant pendant vingt ans.

Aux fins de l'impôt, les pertes en capital peuvent être reportées en avant indéfiniment et déduites des gains en capital réalisés au cours d'exercices ultérieurs. Le cas échéant, les pertes en capital et les pertes autres qu'en capital d'un Fonds sont présentées dans la note intitulée *Pertes en capital et pertes autres qu'en capital* des états de l'évolution de l'actif net.

L'année d'imposition du Fonds d'actions américaines neutre en devises Frontières se termine le 31 décembre. Pour tous les autres Fonds, l'année d'imposition se termine le 15 décembre.

7. Commissions de courtage et honoraires

Le total des commissions versées par les Fonds aux courtiers relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note intitulée *Commissions de courtage et honoraires* des états des résultats de chaque Fonds. Lors de l'attribution des activités de courtage, les sous-conseillers des Fonds peuvent se tourner vers la prestation de biens et de services par le courtier ou un tiers, autre que l'ordre d'exécution à un courtier (dans l'industrie, ce type d'entente est appelé un rabais de courtage). Ces biens et services sont payés avec une tranche des commissions de courtage et aident les sous-conseillers du Fonds à l'égard des services de prise de décision en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds. Les services sont fournis par le courtier qui effectue la négociation ou par un tiers et payés par ce courtier. Le total des rabais de courtage versés par les Fonds aux courtiers est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états des résultats de chaque Fonds. En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds.

Les opérations relatives à des titres à revenu fixe, à d'autres titres et à certains autres produits dérivés (y compris les contrats à terme de gré à gré) sont effectuées sur le marché hors cote, où les participants agissent à titre de mandants. Ces titres sont généralement négociés en fonction du solde net et ne comportent habituellement pas de commissions de courtage, mais comprennent, en règle générale, un différentiel (soit la différence entre le cours acheteur et le cours vendeur du titre du marché applicable).

Les différentiels associés à la négociation de titres à revenu fixe et de certains produits dérivés (y compris les contrats à terme de gré à gré) ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas inclus dans les montants. En outre, les rabais de courtage ne comprennent que la valeur des services de recherche et d'autres services fournis par un tiers aux sous-conseillers, la valeur des services fournis aux sous-conseillers par le courtier ne pouvant être déterminée. Quand ces services sont offerts à plus d'un Fonds, les coûts sont répartis entre ces Fonds en fonction du nombre d'opérations ou d'autres facteurs justes, tels qu'ils sont déterminés par les sous-conseillers.

8. Opérations entre apparentés

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (*Banque CIBC*) et de ses sociétés affiliées, en ce qui a trait aux Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires décrits ci-après. Les Fonds peuvent détenir des titres de la Banque CIBC. La Banque CIBC et ses sociétés affiliées peuvent également prendre part à des placements d'émetteurs ou accorder des prêts à des émetteurs dont les titres peuvent figurer dans le portefeuille des Fonds, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès du Fonds en agissant à titre de mandant, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès du Fonds au nom d'un autre fonds d'investissement géré par la Banque CIBC ou une société affiliée ou qui ont agi à titre de contrepartie dans les opérations sur dérivés. Les frais de gestion à payer et les autres frais courus des états de l'actif net sont généralement payables à un apparenté du Fonds.

Notes afférentes aux états financiers

Gestionnaire, fiduciaire et conseiller en valeurs des Fonds

Gestion d'actifs CIBC inc., filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs de chacun des Fonds.

En outre, le gestionnaire prend les dispositions nécessaires relativement aux services administratifs des Fonds (autres que les services de publicité et services promotionnels qui relèvent du gestionnaire), aux services juridiques, aux services aux investisseurs et aux coûts liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus et aux autres rapports. Le gestionnaire est l'agent comptable des registres et l'agent des transferts des Fonds et fournit tous les autres services administratifs requis par les Fonds ou en assure la prestation. La valeur (incluant toutes les taxes applicables) de tous les frais d'administration des Fonds (déduction faite des charges prises en charge) que le gestionnaire a recouvrés auprès du Fonds est présentée dans la note intitulée *Frais d'administration et autres charges d'exploitation du Fonds* des états des résultats.

Gestion globale d'actifs CIBC inc. (*Gestion CIBC*), filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, est le sous-conseiller de certains Fonds.

Ententes et rabais de courtage

Les sous-conseillers prennent des décisions, y compris sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille, de certains produits dérivés (y compris les contrats à terme standardisés) et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par les sous-conseillers, y compris Gestion CIBC, à Marchés mondiaux CIBC inc. et à CIBC World Markets Corp., chacune étant une filiale de la Banque CIBC. Le total des commissions versées aux courtiers liés relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note intitulée *Commissions de courtage et honoraires* des états des résultats de chaque Fonds.

Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi gagner des différentiels à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés (y compris les contrats à terme de gré à gré) aux Fonds. Les courtiers, y compris Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que l'ordre d'exécution, aux sous-conseillers, y compris Gestion CIBC, qui traitent les opérations de courtage par leur entremise (appelés, dans l'industrie, rabais de courtage). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident les sous-conseillers à prendre des décisions en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds. Ils sont fournis par le courtier qui fait la négociation ou par un tiers et payés par le courtier. Comme le prévoient les conventions des sous-conseillers, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables. Le gestionnaire a conclu une entente de remboursement des charges avec Gestion CIBC. En vertu de l'entente, les frais de garde directement liés aux opérations sur portefeuille engagés par un Fonds, ou une partie du Fonds, pour lequel Gestion CIBC est le sous-conseiller sont payés par Gestion CIBC ou encore par le ou les courtiers à la demande de Gestion CIBC, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom du Fonds, ou d'une partie du Fonds, au cours du mois en question. Le total des rabais de courtage versés par le Fonds aux courtiers est présenté dans la note *Commissions de courtage et honoraires* des états des résultats de chaque Fonds. En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard des Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds.

Les différentiels associés à la négociation de titres à revenu fixe et de certains produits dérivés (y compris les contrats à terme de gré à gré) ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas inclus dans les montants. En outre, les rabais de courtage ne comprennent que la valeur des services de recherche et d'autres services fournis par un tiers aux sous-conseillers, la valeur des services fournis aux sous-conseillers par le courtier ne pouvant être déterminée. Quand ces services sont offerts à plus d'un Fonds, les coûts sont répartis entre ces Fonds en fonction du nombre d'opérations ou d'autres facteurs justes, tels qu'ils sont déterminés par les sous-conseillers.

Dépositaire

Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres pour les Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. La Compagnie Trust CIBC Mellon (*dépositaire*) est le dépositaire des Fonds. Les honoraires pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille engagés par un Fonds, ou une partie du Fonds, pour lequel Gestion CIBC est le sous-conseiller sont payés par Gestion CIBC ou par le ou les courtiers à la demande de Gestion CIBC, jusqu'à concurrence du montant pouvant correspondre aux crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom du Fonds, ou d'une partie du Fonds, au cours du mois en question. Tous les autres honoraires pour les services rendus par le dépositaire sont pris en charge par les Fonds à titre de charges d'exploitation.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (*STM CIBC*) fournit certains services aux Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC. Les montants en dollars versés par les Fonds (incluant toutes les taxes applicables) à la Compagnie Trust CIBC Mellon au titre des frais de garde (déduction faite des charges prises en charge), et à STM CIBC au titre des services de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille (déduction faite des charges prises en charge) pour les périodes closes les 31 août 2011 et 2010 sont présentés dans la note intitulée *Fournisseur de services* des états des résultats.

9. Couverture

Certains titres libellés en devises ont fait l'objet d'une couverture totale ou partielle à l'aide de contrats de change à terme dans le cadre des stratégies de placement des Fonds. Ces couvertures sont indiquées par un numéro de référence dans les états du portefeuille de placements et un numéro de référence correspondant dans le tableau des contrats de change à terme pour ces Fonds.

10. Rapprochement de l'actif net par part et de la valeur liquidative par part

L'adoption du chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, « Instruments financiers — comptabilisation et évaluation », pourrait entraîner une différence entre la valeur des titres détenus par le Fonds à des fins de présentation de l'information financière (valeur définie comme l'actif net si elle renvoie au Fonds ou comme l'actif net par part lorsqu'elle est présentée par part) et la valeur utilisée dans l'établissement du prix des opérations pour les porteurs de parts (définie comme la valeur liquidative si elle renvoie au Fonds ou comme la valeur liquidative par part lorsqu'elle est présentée par part). Se reporter à la note intitulée *Rapprochement de l'actif net par part* des états de l'actif net.

Rapport des auditeurs indépendants

Aux porteurs de parts des

Fonds canadien de revenu à court terme Frontières
Fonds canadien de titres à revenu fixe Frontières
Fonds canadien de revenu mensuel Frontières
Fonds d'actions canadiennes Frontières
Fonds d'actions américaines Frontières

Fonds d'actions américaines neutre en devises Frontières
Fonds d'actions internationales Frontières
Fonds d'actions de marchés émergents Frontières
Fonds d'obligations mondiales Frontières

(collectivement les « Fonds »)

Nous avons effectué l'audit des états financiers de chaque Fonds ci-joints, qui comprennent l'état du portefeuille de placements au 31 août 2011, les états de l'actif net aux 31 août 2011 et 2010 et les états des résultats et de l'évolution de l'actif net pour les exercices clos à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de chacun des Fonds aux 31 août 2011 et 2010 ainsi que de leurs résultats d'exploitation et de l'évolution de leur actif net pour les exercices clos à ces dates conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Toronto, Canada
Le 8 novembre 2011

Ernst + Young S.R.L./S.E.V.C.R.L.
Comptables agréés
Experts-comptables autorisés



Investissements Renaissance

1500, rue University, bureau 800
Montréal (Québec)
H3A 3S6
1-888-888-3863

Site Web

www.investissementsrenaissance.ca

Gestion d'actifs CIBC inc., gestionnaire et fiduciaire des Fonds Frontières, est une filiale en propriété exclusive de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (*Banque CIBC*). Veuillez lire le prospectus simplifié des Fonds Frontières avant d'investir. Pour obtenir une copie du prospectus simplifié, composez le 1-888-888-3863, envoyez un courriel à info@investissementsrenaissance.ca ou parlez-en à votre conseiller.

^{MD}Frontières et Investissements Renaissance sont des marques déposées de Gestion d'actifs CIBC inc. Investissements Renaissance est offert par Gestion d'actifs CIBC inc.

